

ÉPHÉMÉRIDES de la Congrégation de la Mission

19 juillet



Ce jour résonne d'échos festifs et, pour les anciens, nostalgiques : c'était naguère la fête de saint Vincent... !

En 1633, à *Paris*, dans l'ancien Saint-Lazare, se tient la première Conférence des Mardis. L'esprit ecclésiastique, les motifs de le posséder, sa nature et les moyens de l'acquérir, tel fut le thème de cette première assemblée. Elle inaugurait une série de réunions dont les membres, du vivant de Monsieur Vincent, allaient atteindre le chiffre de trois cents. Parmi eux figuraient Olier,

Abelly, Bossuet, Tronson...¹.

En 1640, Monsieur Vincent poursuit l'explication du dessein de Dieu sur la Compagnie des Filles de la Charité. Quelques Sœurs expriment le *désir de faire des vœux*. Tout ému, Monsieur Vincent termine la conférence par cette prière : *“O mon Dieu, nous nous donnons tout à vous. Faites-nous la grâce de vivre et de mourir dans une parfaite observance d'une vraie pauvreté. [...] de vivre et de mourir chastement[...] et dans une parfaite observance de l'obéissance. Nous nous donnons aussi à vous, mon Dieu, pour honorer et servir, toute notre vie, nos seigneurs les pauvres.”* (C)

En 1783, à *Constantinople*, arrive notre confrère, M. Pierre-François Viguier, précédemment vicaire apostolique à Alger. Le supérieur général, M. Cayla, lui confie la direction des missions d'Orient. Le 22 novembre de l'année précédente, un décret de la Propagande nous avait chargés de *prendre, dans les missions du Levant, la relève des Jésuites*, qui ne disposaient plus d'un personnel suffisant. Pour comble, leurs établissements croulaient sous les dettes. Le supérieur général n'accepta les Missions du Levant, que lorsque Louis XVI eut consenti à amortir les dettes des Jésuites et promis sa protection aux Missionnaires. Parmi les résidences les plus importantes que M. Viguier eut immédiatement sous sa juridiction, il faut citer *Constantinople, Smyrne, Salonique, Santorin et Naxie*. Et alors qu'il avait dû débiter dans son œuvre avec le concours d'un seul confrère, M. Jean-Baptiste Damade, et celui des quelques Jésuites restés sur place, M. Viguier qui s'est installé dans la Maison Saint-Benoît, au faubourg de Galata, aura, deux ans plus tard, dix-sept Prêtres de la Mission sous ses ordres².

En 1783, création de la *Province de Lvov* (dite province galicienne) dans le territoire de la *Pologne* annexée par l'Autriche avec 9 maisons et 32 Sœurs, avec ouverture d'un Séminaire pour cette nouvelle Province. (C)

En 1953, à *Rome*, en la fête de Saint Vincent de Paul, et en la quinzième année de son Pontificat, le Pape Pie XII, par les Lettres apostoliques *«Evangelium ad pauperes»*, approuve les Constitutions révisées de la Congrégation de la Mission. Après avoir rappelé *«la remarquable et salutaire mission que saint Vincent de Paul, fidèle à l'inspiration divine, a confiée à sa Société de Prêtres»*, cet important document mentionne l'approbation pontificale donnée à l'œuvre vincentienne en 1633, et les travaux entrepris par l'Assemblée de 1947 pour conformer les Constitutions aux prescriptions du Code de Droit canonique de 1917. A la suite de la phrase solennelle d'approbation et de confirmation, figurent les deux cent quatre-vingt-cinq paragraphes des Constitutions qui désormais avaient force de loi et qui nous étaient données par la suprême Autorité de l'Église afin que, selon les termes mêmes de ces Lettres apostoliques, la petite Compagnie de saint Vincent *«devienne plus vigoureuse et moissonne plus grande abondance de fruits et de mérites»*. Quel plus beau souhait à formuler en la fête de notre bienheureux Père ?³. Ces Constitutions de furent remplacées par celles de 1983.

1) Coste, I, p. 309 ; Abelly, t. I (édition 1891), p. 133, en note.

2) Notices, IV, pp. 634-638 ; Annales, t. 64, p. 235.

3) Annales, t. 118, pp. 287-288 et 514.

